

**PREVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN PERIODE DE CONFINEMENT
DEPARTEMENT DE LA SOMME**

DISPOSITIF NATIONAL

- En cas de danger grave et immédiat, avec nécessité d'une intervention sur place, il convient de contacter les services de première urgence : **appelez le 17 ou 112 (police et gendarmerie).**
- La plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes est active 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et permet de dialoguer avec les forces de l'ordre de manière anonyme et sécurisée : **<https://arretonslesviolences.gouv.fr>**
- Le **3919**, numéro d'écoute national, est opérationnel du lundi au samedi de 9 heures à 19 heures.
- En cas de nécessité de mise à l'abri, il est possible d'appeler le **115**.
- **Le signalement au pharmacien qui alertera à son tour les forces de l'ordre : (Pour les victimes de violences qui ne peuvent pas appeler ou aller sur internet de leur domicile).** Le conseil national de l'ordre des pharmaciens s'est engagé aux côtés du ministère de l'intérieur pour mettre en place un dispositif qui permet aux victimes de violences intrafamiliales de se rendre dans la pharmacie la plus proche de leur domicile pour signaler les violences dont elles font l'objet à leur pharmacien qui alertera à son tour les forces de l'ordre. Ce dispositif d'alerte discrète permet une prise en charge rapide des victimes et une solution de leur mise à l'abri si nécessaire, malgré le confinement.

DISPOSITIF DEPARTEMENTAL DE LA SOMME

**Intervenants Sociaux en
Commissariat et en
Gendarmerie (ISCG)**

**Numéro unique départemental :
03 22 71 80 55**

Les ISCG continuent à gérer le quotidien de leur travail, avec des moyens adaptés ; elles

- gèrent les entretiens par téléphone,
- continuent à recevoir les nouvelles Fiches d'intervention et de liaison,
- restent en contact et font des liaisons avec les brigades et /ou Référénts AVIF, les policiers
- restent en contact avec les cadres, directeurs pour les directives et dernières infos
- restent en contact et font des liaisons avec les collègues AS, Pmi ... concernant les situations
- continuent à rester en lien et font des liaisons avec leurs partenaires habituels quand il y a un besoin de part et d'autre

Elles restent également joignables au public, collègues et partenaires qui auraient besoin des conseils et expertises. Les intervenants sociaux en commissariat de police et en gendarmerie nationale sont joignables sur leurs téléphones professionnels habituels. Elles rappellent toute victime qui laisse ses coordonnées.

<p>Personne à contacter pour de plus amples informations :</p> <p>Mme Jeanne Marie PASQUIER Chef de projet des aides de soutien à la parentalité Direction enfance et famille Pole départemental prévention Conseil départemental de la Somme</p> <p>Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30 sur le numéro professionnel habituel au 03 22 97 23 21 sur lequel est basculé le numéro d'appel départemental. Site : www.somme.fr</p>	<p>Pour mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aurélie Delaporte : 06 15 92 30 14 - Christine Defonte : 06 22 96 83 12 - Sabine Bourgeois : 06 03 86 59 90 - Sandra Tilman : 06 17 62 50 28 - Catherine Perini : 06 34 51 43 24 (<i>en autorisation d'absence, les appels sont réorientés vers Mme DEVAUX, ancienne ISCG</i>) <p>Concernant les informations préoccupantes pour les mineurs, celles-ci doivent être adressées directement par mail à l'adresse suivante : espace.droitsenfant@somme.fr le numéro d'astreinte enfance est joignable 24h/24 - 7 j /7 au : 06 26 86 18 41</p> <p>Pour les autres situations nécessitant une intervention sociale urgente, un mail peut être transmis aux territoires d'actions social. Les adresses mel des territoires d'action sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Territoire d'Amiens : territoire.amienssud@somme.fr - Territoire Picardie Maritime : territoire.picardiemaritime@somme.fr - Territoire Hauts de Somme : territoire.3rivieres@somme.fr - Territoire Somme Santerre : territoire.sommesanterre@somme.fr - Territoire Les 5 vallées : territoire.5vallees@somme.fr
<p>Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de la Somme (CIDFF80)</p> <p>Contact : Mme DELIGNIERES Manuella Directrice du CIDFF80 Tél : 03 22 22 01 94 cidff80-juridique@orange.fr</p>	<p>Pendant la période de confinement, le CIDFF80 assure une permanence téléphonique d'écoute, d'information et d'accès aux droits pour tout le département de la Somme</p> <p>Accueil de jour des femmes victimes de violences à ABBEVILLE Permanence téléphonique : 03 22 31 26 31, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 En cas d'urgence faites le 17</p> <p>Le CIDFF80 assure une permanence téléphonique d'écoute, d'information et d'accès aux droits pour tout le département de la Somme :</p> <p>Accueil téléphonique (information juridique et diverses) Siège social à AMIENS 03 22 22 01 94 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 Antenne à ABBEVILLE. 03 22 31 26 31, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00</p>

	<p>Point d'accès au Droit : 03 00 45 03 61 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00</p> <p>Plateforme téléphonique d'information et d'orientation sur la sexualité, l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et la contraception 0800 08 11 11 (information sur les lieux ouverts concernant les demandes IVG pour mieux orienter les femmes qui ont des craintes de ne pas pouvoir en bénéficier ou dépassement de date limite pour effectuer une IVG)</p> <p>Toute personne peut aussi saisir le CIDFF80 par courriel : CIDF80@wanadoo.fr</p>
<p>AGENA 124, route de Rouen – 80 000 AMIENS Tél : 03 22 33 39 39</p> <p>Contact : Mme Gwenaél LEROY, Directrice Mail : gleroy@agena.org</p> <p>Structure : contact@agena.org www.agena.org</p>	<p>Tous les services d'AGENA restent ouverts et accessibles. Ils sont simplement adaptés à la situation :</p> <p>Hébergement d'urgence : Maintien en fonction de ses capacités d'accueil.</p> <p>Dispositif Téléphone grave danger (TGD) est actif. Un TGD a été remis pendant la première quinzaine de confinement. Il en reste un de disponible. Actuellement 14 téléphones sur 15 ont été attribués</p> <p>Accueil de jour de femmes victimes de violences Ecoute et information par téléphone et par mails. Tél : 03 22 52 09 52 - Mail : sosviolences@agena.org. Un point est fait avec la gendarmerie chaque lundi.</p> <p>Accompagnement psychologique des victimes Uniquement par mail et téléphone – 03 22 52 09 52</p> <p>Communication diverse Facebook et médias : Une communication est faite par AGENA sur ses hébergements et l'accueil de jour Le travail en réseau continue par courriel.</p> <p>Stages de responsabilisation en direction des auteurs de violences Ils sont suspendus en période de confinement mais un contact téléphonique est pris avec chacun d'entre eux par une psychologue pour entamer le travail. L'action à la Maison d'arrêt en direction des auteurs de violences est interrompue en raison de l'interdiction des partenaires dans la structure en période de confinement.</p>

<p>La Maison des Familles Apprentis d'Auteuil Jocelyne DROCOURT Responsable Maison des Familles Tél : 0670826240 jocelyne.drocourt@apprentis-auteuil.org</p> <p>14 rue Saint-Pierre 80500 MONTDIDIER www.apprentis-auteuil.org</p>	<p>La Maison des Familles est fermée depuis le 20 mars. Toutefois elle continue à assurer le lien avec les familles. Toute l'équipe salariée et bénévole est sur le pont pour que les familles respectent bien les consignes de protection et surtout restent en confinement le plus sereinement possible.</p> <p>Elle appelle très régulièrement, les situations les plus difficiles qui lui sont remontées et a mis en place des dispositifs :.</p> <p>Facebook : remonter le moral des troupes et donner des petites idées pour occuper les enfants. Whatsapp : création d'un groupe pour être en lien en permanence et que les parents puissent parler entre eux.</p> <p>Pour les familles n'ayant pas d'ordinateur ou de réseau internet, elle imprime les attestations de déplacement pour la semaine et les met dans leur boîtes aux lettres.</p> <p>Pour les plus démunis, prêt des jeux de société, donne des feutres, coloriages etc...</p> <p>Pour les familles connues/accompagnées par l'association avec des situations familiales à risque (violences conjugales ou intra-familiales) : elles connaissent le numéro à appeler et l'association est en lien avec la brigade de gendarmerie.</p> <p>Toutes les urgences alimentaires sont prises en charge par la Croix-Rouge ; M. Antoine Vandame, accueillant à la Maison des Familles, est également bénévole à la Croix-Rouge et réfèrent des familles durant ce temps de confinement.</p> <p>Des personnes peuvent également se charger des courses lorsqu'il s'agit d'une famille monoparentale avec des enfants en bas âge.</p> <p>Les devoirs ne sont pas simples pour les enfants et parents. L'association réfléchit à un moyen d'aider les plus en difficulté face à cette tâche.</p> <p><i>NB ; Le Point Relais CAF est fermé. Une des craintes c'est que les familles les plus démunies ne vont pas pouvoir faire leur déclaration de ressources trimestrielles. L'association demande si la CAF a prévu de continuer à verser les prestations.</i></p>
<p>HEBERGEMENT D'URGENCE</p>	<p>EN CAS D'URGENCE – Appelez le 115 : numéro unique national - appel gratuit 7j/7j 24h/24h</p> <p>Toute orientation des victimes de violences, sans exception, vers une structure d'hébergement ou de logement adapté doit passer par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), qui assure la permanence téléphonique du 115 dans la Somme. Un centre d'hébergement réservé sera toujours proposé pour accueillir la victime seule ou avec enfants. En cas d'indisponibilité de place, un autre dispositif pourrait être mis en œuvre pour assurer leur mise en sécurité.</p>

